

38/2018 - 7 mars 2018

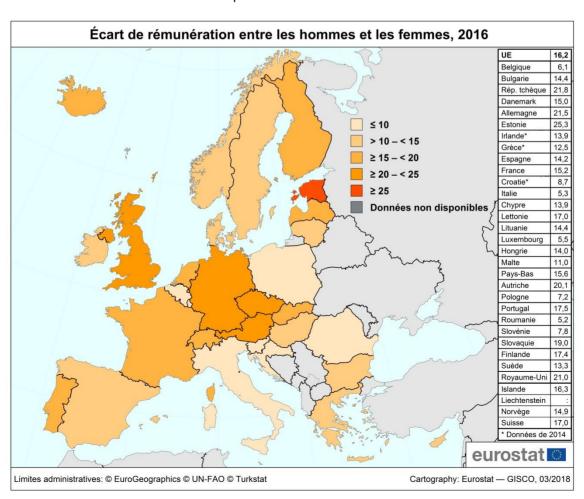
8 mars 2018: Journée internationale de la femme

Les femmes ont gagné en moyenne 16% de moins que les hommes dans l'UE en 2016

Écart de rémunération le plus faible en Roumanie et en Italie, le plus élevé en Estonie

En 2016, l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes était juste supérieur à 16% dans l'**Union européenne** (UE). Autrement dit, pour chaque euro gagné dans l'heure par un homme, une femme gagnait en moyenne 84 centimes. L'écart de rémunération dans les États membres, en 2016, allait de juste plus de 5% en **Roumanie** et en **Italie** à plus de 25% en **Estonie**, suivie par la **République tchèque** et l'**Allemagne** (près de 22% chacune).

À l'occasion de la Journée internationale de la femme célébrée le 8 mars de chaque année, **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**, publie un <u>article consacré aux statistiques sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes</u>. Le présent communiqué de presse ne montre qu'une petite partie des nombreuses données comparatives entre hommes et femmes dont dispose Eurostat.



Écart de rémunération le plus faible en Roumanie et en Italie, le plus grand en Estonie

En 2016, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans les États membres de l'UE était inférieur à 10% en Roumanie (5,2%), en Italie (5,3%), au Luxembourg (5,5%), en Belgique (6,1%), en Pologne (7,2%), en Slovénie (7,8%) et en Croatie (8,7%, données de 2014). À l'inverse, il était supérieur à 20% en Estonie (25,3%), en République tchèque (21,8%), en Allemagne (21,5%), au Royaume-Uni (21,0%) et en Autriche (20,1%).

Par rapport à 2011, l'écart de rémunération hommes/femmes a diminué dans la plupart des États membres de l'UE. Les baisses les plus sensibles entre 2011 et 2016 ont été enregistrées en **Roumanie** (-4,4 points de pourcentage - pp), en **Hongrie** (-4,0 pp), en **Espagne** et en **Autriche** (-3,4 pp chacune), en **Belgique** (-3,3 pp) et aux **Pays-Bas** (-3,0 pp). En revanche, l'écart de rémunération entre hommes et femmes a augmenté entre 2011 et 2016 dans dix États membres, les augmentations les plus importantes étant constatées au **Portugal** (+4,6 pp) et en **Slovénie** (+4,5 pp). Au niveau de l'**UE**, l'écart de rémunération entre hommes et femmes a diminué légèrement, de 0,6 pp, passant de 16,8% en 2011 à 16,2% en 2016.

Écart de rémunération entre hommes et femmes dans l'UE, 2016

% du salaire horaire brut moyen des hommes

	2011	2015	2016	2011/2016
UE	16,8	16,2	16,2	-0,6
Belgique	9,4	6,5	6,1	-3,3
Bulgarie	13,2	15,4	14,4	1,2
République tchèque	22,6	22,5	21,8	-0,8
Danemark	16,4	15,1	15,0	-1,4
Allemagne	22,4	22,0	21,5	-0,9
Estonie	27,3	26,9	25,3	-2,0
Irlande	12,7	:	13,9**	1,2
Grèce	15,0*	:	12,5**	-2,5
Espagne	17,6	14,2	14,2	-3,4
France	15,7	15,3	15,2	-0,5
Croatie	5,7*	:	8,7**	3,0
Italie	5,7	5,5	5,3	-0,4
Chypre	16,1	14,0	13,9	-2,2
Lettonie	14,1	17,0	17,0	2,9
Lituanie	11,5	14,2	14,4	2,9
Luxembourg	7,9	5,5	5,5	-2,4
Hongrie	18,0	14,0	14,0	-4,0
Malte	7,7	10,4	11,0	3,3
Pays-Bas	18,6	16,1	15,6	-3,0
Autriche	23,5	21,7	20,1	-3,4
Pologne	5,5	7,4	7,2	1,7
Portugal	12,9	17,8	17,5	4,6
Roumanie	9,6	5,8	5,2	-4,4
Slovénie	3,3	8,1	7,8	4,5
Slovaquie	20,1	19,6	19,0	-1,1
Finlande	19,1	17,6	17,4	-1,7
Suède	15,6	14,0	13,3	-2,3
Royaume-Uni***	19,7	21,0	21,0	1,3
Islande	17,8	17,5	16,3	-1,5
Norvège	15,7	16,2	14,9	-0,8
Suisse	17,6	17,2	17,0	-0,6

[:] données non disponibles

^{*} Grèce et Croatie: données de 2010

^{**} Irlande, Grèce et Croatie: données de 2014

^{***} Royaume-Uni: voir la note pays

L'ensemble de données source peut être consulté ici.

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes non ajusté est calculé sur la base de l'enquête quadriennale sur la structure des salaires (ESS) et d'estimations nationales reposant sur des sources nationales pour les années entre deux ESS, conformément à la définition suivante:

Écart de rémunération entre les hommes et les femmes = [(salaire horaire brut moyen des hommes salariés - salaire horaire brut moyen des femmes salariés) / salaire horaire brut moyen des hommes salariés] exprimé en pourcentage.

Dans le présent communiqué de presse, ce calcul concerne les entreprises de dix salariés ou plus dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services (à l'exception de l'administration publique, de la défense et de la sécurité sociale obligatoire) conformément à la <u>NACE Rév. 2</u> (sections agrégées B à S, à l'exclusion de O).

En tant qu'indicateur non ajusté, l'écart salarial entre hommes et femmes fournit une vue d'ensemble des inégalités entre les hommes et les femmes en termes de rémunération horaire et mesure un concept qui est plus large que la notion d'égalité des rémunérations pour un travail égal. La différence de rémunération peut en partie s'expliquer par la différence entre les caractéristiques moyennes des hommes et femmes salariés (par exemple, l'expérience et l'éducation) et par des ségrégations sectorielles et professionnelles entre les hommes et les femmes (les hommes sont par exemple plus nombreux que les femmes dans certaines professions où les niveaux de rémunération sont en moyenne plus élevés que dans d'autres).

Note pays:

Royaume-Uni: Les résultats de l'étude annuelle des horaires et les salaires sont calés sur les résultats de l'enquête sur la structure des salaires pour l'année 2014.

Pour en savoir plus

Section du site web d'Eurostat consacrée aux indicateurs relatifs à l'égalité hommes-femmes.

Métadonnées d'Eurostat sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes.

Eurostat, Statistics Explained, article sur les statistiques liées au genre.

Eurostat, Statistics Explained, article sur les statistiques liées au genre.

Le <u>site web des Nations Unies</u> dédié à la Journée internationale de la femme.

Publié par: Service de presse d'Eurostat

Production des données:

Renata PALEN
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Piotr RONKOWSKI Tél: +352 4301-36 294 Piotr.RONKOWSKI@ec.europa.eu



Operandes média: Eurostat media support / Tel: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu